



4^e Assemblée Plénière Ordinaire
Allocution d'ouverture du président de la Région
Guadeloupe
Jeudi 30 juin 2022 - Hôtel de Région

Mesdames et messieurs les Conseillers Régionaux,
Monsieur le président du Conseil Économique et Social,
Monsieur le président du Conseil de la Culture, de l'Éducation et
de l'Environnement,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,
Chers collègues,

Les résultats des dernières élections marquent sans conteste la fin du modèle où la conduite des politiques publiques s'organise autour d'un pouvoir central.

Alors que le monde accélère ses mutations, dont certaines font craindre un déclassement significatif de la France, les collectivités régionales sont au front et en ordre de marche :

Chefs de file du développement économique, de l'aménagement du territoire, prescripteurs en matière de formation professionnelle, de la gestion des déchets, autorité majeure de la mobilité et responsable de la gestion des Fonds Européens.

La Région Guadeloupe, disposant d'une majorité claire, est en ordre de marche pour accompagner chaque Guadeloupéen et continuer la construction de notre avenir.

Chers compatriotes, c'est aussi avec humilité, que j'ai compris, que **nous** avons compris votre message.

Celui de l'urgence à répondre à vos attentes, nombreuses, légitimes.

Celui de la nécessité pour les responsables politiques, d'apporter des solutions rapides et pragmatiques, sur la gestion de l'eau, l'emploi des jeunes, la vie chère...

Je rencontrerai aussi souvent que nécessaire les députés nouvellement élus, comme je l'ai toujours fait, pour échanger sur les enjeux importants pour la Guadeloupe, pour mobiliser, ensemble, le gouvernement sur les problématiques qui nous concernent.

La construction de notre avenir est un projet qui nécessite la participation, l'adhésion de tous, mais qui doit d'abord trouver sa source, ici chez nous, en Guadeloupe.

La construction de notre avenir est un projet qui doit être élaboré PAR les Guadeloupéens, POUR les Guadeloupéens

C'est surtout ce message que la population nous a adressé.

La décentralisation est plus que jamais d'actualité car elle répond à deux objectifs qui sont apparus absents des débats ces dernières années :

- Rapprocher le processus de décision des citoyens ;
- Et améliorer l'efficacité de l'action publique pour mieux répondre aux besoins différenciés de la population.

Aujourd'hui, la situation inédite de l'Assemblée nationale, renforce le rôle de la Région.

Grâce aux outils rénovés de la décentralisation qui tournent le dos aux logiques centralisatrices et stériles qui ont malheureusement conduit à l'impasse que l'on constate maintenant.

Nous avons à de nombreuses reprises, proposé à l'État, un partenariat responsable.

Encore récemment, à l'issue des élections présidentielles et avant les élections législatives, l'ensemble des présidents des RUP françaises, signait la déclaration de Fort-de-France pour agir sans délai autour de trois axes forts :

1. Refonder la relation entre nos territoires et la République pour la mise en œuvre de politiques publiques conformes aux réalités de chacune de nos régions ;
2. Conjuguer la pleine égalité des droits avec la reconnaissance de nos spécificités, notamment par une réelle domiciliation des leviers de décision au plus près de nos territoires ;
3. Instaurer une nouvelle politique économique fondée sur nos atouts notamment géostratégiques et écologiques.

L'avenir, notre avenir, repose sur notre capacité à agir maintenant !

C'est particulièrement le cas pour notre environnement.

Si les États doivent s'engager de manière concrète, les territoires ont aussi toute leur place pour répondre à la crise écologique.

Agir pour le développement durable est une priorité qui guide chacune de nos grandes orientations : relance de l'économie, formation professionnelle, souveraineté alimentaire, eau, mobilité, énergie...

Malgré un contexte sanitaire et social difficile, l'année 2021 a permis de franchir une nouvelle étape dans la transition énergétique du territoire.

Nos actions en direction des ménages ont porté leurs fruits :

- La consommation d'électricité a baissé de 4% ;
- Notre électricité est produite à hauteur de 35% par des sources d'énergies renouvelables.

L'expertise Guadeloupéenne est dorénavant reconnue dans la Caraïbe : nos entreprises tissent des liens avec les îles voisines et les premiers partenariats voient le jour.

La Guadeloupe est également la seule à posséder une unité de production géothermique dans le bassin Caraïbéen.

Elle est aussi le premier territoire insulaire à avoir accueilli un parc éolien raccordé au réseau électrique.

Agir maintenant pour demain, c'est aussi être la première Région à avoir demandé et obtenu, une habilitation législative dans le domaine de l'énergie.

Aujourd'hui, nous entendons étendre son périmètre au domaine des Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques, afin de garantir un développement maîtrisé, harmonieux et solidaire.

L'année 2022 consacrera l'extension de la transition énergétique au secteur de la mobilité des personnes et des marchandises conformément au Schéma de Développement du Véhicule Propre (SDVP).

Le SDVP a été travaillé en concertation avec les acteurs, les professionnels du secteur, dès 2021.

Il sera présenté d'ici la fin de cette année.

Il permettra notamment de fixer les conditions favorables à la transformation de l'offre de mobilité en Guadeloupe en posant les bases d'un service de bornes de recharge accessibles à tous et à toute heure.

Nous poursuivrons sur cette voie pour nous préparer à la transition de nos mobilités, qui doit aussi nourrir notre transition solidaire.

C'est tout le sens de la Conférence Territoriale de l'Action Publique que j'ai convoqué le 22 juin, consacrée à l'organisation et à la gouvernance du transport de voyageurs en Guadeloupe.

Le transport, est, comme la gestion de l'eau et le traitement des déchets, une politique publique prioritaire qu'il nous appartient de réussir.

Avec les EPCI, le SMT et le Département, nous nous sommes entendus pour concrétiser la création d'une structure unique rassemblant les autorités organisatrices.

Pour mettre en œuvre un système de transport moderne, lisible et efficace, nous avons travaillé autour d'un objectif commun:

Faire que chaque Guadeloupéen puisse accéder, dans les meilleurs délais, à un service de transport confortable, régulier, à un coût socialement acceptable, sur l'ensemble de l'archipel.

Si nous pouvons conduire ces politiques qui changent la vie de nos concitoyens, c'est bien parce que nous avons les capacités financières de le faire.

Et cette capacité à agir efficacement ne doit pas être fragilisée par des décisions hasardeuses prises sous une pression démagogique.

La Région Guadeloupe prend toute sa part dans la lutte contre la vie chère.

Je tiens à rappeler, que sur la TSC (Taxe sur les carburants) dont les taux n'ont jamais été augmentés, la Région exonère pour un montant annuel de 10M€, les marins-pêcheurs, les transporteurs, les producteurs d'énergie et les artisans qui appuient leur production sur des groupes électrogènes comme les artisans boulangers par exemple.

Je rappelle aussi que ce ne sont pas moins de 37M€ d'exonérations d'octroi de mer qui sont accordées chaque année pour compenser les surcoûts de la production locale.

Ces leviers d'autonomie fiscale pour la Guadeloupe sont donc également des instruments permettant de lutter contre la vie chère.

Des instruments au service de notre souveraineté locale, car les recettes d'octroi de mer à elles seules, représentent plus de 40% du budget des communes.

Elles ont vocation à les soutenir parce qu'elles aussi doivent, conserver leur capacité à investir dans les infrastructures visant à l'épanouissement de la population.

Concrètement, cela se traduit par la construction d'écoles pour nos enfants, des stades pour nos jeunes et associations ...

J'ai d'ailleurs tenu ces mêmes propos aux représentants des filières agricoles que nous avons rencontrés avec le président de la commission économie verte, Monsieur Patrick Dollin, le 16 juin dernier.

Face à l'augmentation du prix des intrants et pour répondre à l'urgence, nous avons proposé de diminuer le taux d'octroi de mer sur les produits indispensables à leur activité.

Nous continuerons à accompagner les professionnels tout en poursuivant une gestion rigoureuse, raisonnée et responsable pour maintenir notre capacité à agir !

Les Guadeloupéens comptent sur nous !

Nos jeunes comptent sur nous pour leur donner accès à des formations de qualité et à l'emploi !

Cette semaine, la Région a débuté les séances d'information des jeunes inscrits au dispositif Stage Régional en Entreprises.

Comme chaque année, la Région permet à 2100 jeunes d'effectuer un stage au cours des mois de juillet et d'août dans les entreprises, sur tout le territoire.

La Région agit en permanence pour l'emploi ; ce mardi au Vélodrome de Gourdeliane, ce sont 206 jeunes qui ont participé à l'opération « Rallye pour l'Emploi ».

Près de 70 entreprises ont été mobilisées à cette occasion et plus de 200 contrats ont été proposés.

Nous sommes fiers de mener ces opérations d'envergure avec nos partenaires.

C'est le sens de notre action, c'est le cœur de mon combat.

Pour une insertion efficace des jeunes, nous souhaitons aussi renforcer l'apprentissage.

Je crois qu'il est important de souligner à quel point ce cursus qui allie formation et expérience professionnelle est déterminant dans le monde du travail actuel.

Mieux, parce qu'il est aussi indispensable de montrer l'exemple, nous soumettons aujourd'hui, chers élus, à votre vote, une délibération qui autorise le Conseil Régional à accueillir des apprentis.

Chaque année, nous pourrons ainsi recruter 30 apprentis au sein des différentes directions de notre collectivité.

Ce nouveau dispositif à destination des jeunes de 16 à 29 ans, sera mené avec les CFA (centres de formation d'apprentis) de la Guadeloupe.

Par ailleurs, à partir de demain, l'équipe du PAJ (Plan Action Jeunesse) sera renforcée par une Task Force de 10 jeunes, déployés sur tout le territoire afin de répondre à l'exigence de proximité et d'un meilleur accès à l'information formulée par la population.

Nous devons améliorer la lisibilité et l'efficacité de notre action au service de tous.

C'est notamment le rôle que j'ai voulu donner à la commission extrarégionale chargée des personnes en situation de handicap.

Je compte sur son président, Jean-Marie PILI, pour veiller à ce que l'inclusion des personnes en situation de handicap soit prise en compte dans chacune de nos actions.

C'est la mission de la commission extrarégionale chargée de la jeunesse et de son président, Eddy Chateaubon.

Nous redoublons d'efforts pour améliorer la lisibilité et l'efficacité de l'action publique, au service de l'épanouissement des Guadeloupéens, au service de l'attractivité de notre territoire.

Nous sommes fiers de l'accueil réservé par la Guadeloupe au concours « Spirits Sélection ».

Ce concours a réuni un jury international de plus de 120 experts issus de 34 nationalités dont ont fait partie 10 jurés guadeloupéens.

Cet événement international, en amont de la Route du Rhum, a permis de valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique de notre archipel et s'inscrit résolument dans notre volonté de relancer l'activité touristique du territoire.

C'est aussi une belle mise en lumière de la filière canne, de ses acteurs et de notre savoir-faire.

Construire l'attractivité de la Guadeloupe c'est aussi en faire un archipel très haut-débit!

C'est devenu une réalité car après avoir connecté l'ensemble des îles de l'archipel avec des fibres optiques, nous poursuivons, avec tous les opérateurs, la phase de déploiement du très haut-débit accessible à chaque foyer Guadeloupéen.

Toutes les communes sont déjà concernées.

Nous aurons à vous présenter, très prochainement, notre nouveau dispositif de WIFI territorial : les Guadeloupéens et nos visiteurs pourront bientôt se connecter en très haut-débit, dans nos villes, sur nos plages, nos sites exceptionnels, via un réseau de portails et de bornes déployées sur l'ensemble de l'archipel.

Notre urgence absolue doit rester l'amélioration significative de l'efficacité des politiques publiques, surtout celles dont nous avons déjà la responsabilité.

Je continuerai de croire en ce petit bout de monde, riche et fertile qui a forgé le caractère de tant de grandes femmes et de grands hommes!

Notre liberté, leur héritage, nous oblige à agir en responsabilité.

L'honneur, l'audace de Guy Tirolien, de Simone Schwarz-Bart, de Siméon René à qui nous avons choisi de rendre hommage durant « Les étoiles de juillet », programme culturel que la Région Guadeloupe vous propose.

Cette série de rencontres littéraires et cinématographiques à laquelle j'invite tous les Guadeloupéens, nous permettra de nous réunir autour de ces lumières qui sauront toujours nous guider sur le bon chemin.

Pour résister aux vents contraires et aux incertitudes auxquels nous devons faire face dans la construction de notre avenir, je crois nécessaire, cet enracinement profond dans nos valeurs, dans notre culture, dans la définition de notre identité.

Guy Tirolien l'avait parfaitement exprimé car c'est précisément là que nous trouverons la force d'unir « nos voix en un bouquet de cris [...] qui rougeoieront dans la nuit en boucans d'espérance. ».

Je vous remercie de votre attention.